

Effets de Camaraderie et de loyauté



**Adopter Des Caractéristiques Positives
Mène à la Tranquillité D'esprit**

Effets de Camaraderie et de Loyauté

Livres ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2025

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l' éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Effets de la camaraderie et de la loyauté

Première édition. 17 juillet 2025.

Droits d'auteur © 2025 ShaykhPod Books.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[Effets de la camaraderie et de la loyauté](#)

[Plus de 500 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)

[Autres médias ShaykhPod](#)

Remerciements

Louanges à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force d'achever ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad, dont la voie a été choisie par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, et plus particulièrement à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils constants ont inspiré le développement de ShaykhPod Books. Nous remercions également tout particulièrement notre frère, Hasan, dont le soutien dévoué a propulsé ShaykhPod vers de nouveaux sommets, qui semblaient autrefois inaccessibles.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes et bénédictons et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans l'accomplissement d'une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être commis des erreurs inconsciemment, pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs. Nous apprécierions que vous nous en fassiez part. Nous vous invitons vivement à nous faire part de vos suggestions constructives à l'[adresse](mailto:ShaykhPod.Books@gmail.com) ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

Le court ouvrage suivant aborde certains aspects des effets de la camaraderie et de la loyauté. Cet exposé est basé sur le chapitre 4, An Nisa, versets 105 à 112 du Saint Coran :

Nous t'avons fait descendre le Livre exprès, afin que tu juges entre les gens d'après ce qu'Allah t'a révélé. Et ne sois pas un défenseur des trompeurs. Et implore le pardon d'Allah. Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux. Et ne plaide pas en faveur de ceux qui se trompent eux-mêmes. Allah n'aime pas le menteur invétéré. Ils cachent [leurs mauvaises intentions et leurs actes] aux gens, mais ils ne peuvent les cacher à Allah. Et Il est avec eux [dans Sa connaissance] lorsqu'ils passent la nuit dans ce qu'il n'accepte pas de parole. Et Allah est infiniment attentif à ce qu'ils font. Vous voilà, vous qui plaidez en leur faveur dans la vie présente. Mais qui plaidera pour eux auprès d'Allah au Jour de la Résurrection, ou qui sera leur représentant ? Et quiconque commet une injustice ou se fait du tort à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux. Et quiconque commet un péché Il ne l'accomplit que contre lui-même. Et Allah est Omniscient et Sage. Mais quiconque acquiert une offense ou un péché et en impute ensuite la responsabilité à un innocent se charge d'une calomnie et d'un péché manifeste.

Mettre en pratique les leçons abordées vous aidera à adopter des comportements positifs. Adopter des comportements positifs conduit à la paix intérieure et à la paix du corps.

Effets de la camaraderie et de la loyauté

Chapitre 4 - An Nisa, versets 105-112

إِنَّا أَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ لِتَحْكُمَ بَيْنَ النَّاسِ إِمَّا أَرَدْنَاكَ اللَّهُ وَلَا تَكُنْ لِلْخَابِرِينَ

١٥ خَصِيمًا

١٦ وَأَسْتَغْفِرِ اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا

١٧ وَلَا يُحِدِّلُ عَنِ الَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنفُسَهُمْ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ مَنْ كَانَ حَوَانًا أَئِيمَّا

١٨ يَسْتَخْفُونَ مِنَ النَّاسِ وَلَا يَسْتَخْفُونَ مِنَ اللَّهِ وَهُوَ مَعَهُمْ إِذْ يُبَيِّنُونَ مَا لَا يَرْضَى مِنْ

الْقَوْلِ وَكَانَ اللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطًا

١٩ هَتَّانُمْ هَؤُلَاءِ جَدَلْتُمُ عَنْهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا فَمَنْ يُجَدِّلُ اللَّهَ عَنْهُمْ يَوْمَ

الْقِيَمَةِ أَمْ مَنْ يَكُونُ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا

٢٠ وَمَنْ يَعْمَلْ سُوءًا أَوْ يَظْلِمْ نَفْسَهُ ثُمَّ يَسْتَغْفِرِ اللَّهَ يَجِدِ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا

٢١ وَمَنْ يَكْسِبْ إِثْمًا فَإِنَّمَا يَكْسِبُهُ عَلَى نَفْسِهِ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا

٢٢ وَمَنْ يَكْسِبْ خَطِيئَةً أَوْ إِثْمًا ثَمَّ يَرْمِ بِهِ بَرِيَّا فَقَدِ احْتَمَلَ بُهْتَنَّا وَإِثْمًا مُّبِينًا

« Certes, Nous t'avons révélé le Livre, [Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], afin que tu juges entre les gens d'après ce qu'Allah t'a révélé. Et ne sois pas un défenseur des trompeurs.

Et implorez le pardon d'Allah. Certes, Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Et ne discute pas en faveur de ceux qui se trompent eux-mêmes. Allah n'aime pas le trompeur et le pécheur.

Ils cachent [leurs mauvaises intentions et leurs mauvaises actions] aux gens, mais ils ne peuvent les cacher à Allah. Or, Il est avec eux lorsqu'ils passent la nuit dans des choses dont Il n'agrée pas la parole. Et Allah est scrutateur de ce qu'ils font.

Vous voilà, vous qui discutez en leur faveur dans la vie présente. Mais qui discutera pour eux auprès d'Allah au Jour de la Résurrection, ou qui sera leur représentant ?

Et quiconque fait du mal ou se fait du mal à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux.

Et quiconque commet un péché ne le commet qu'à son détriment. Et Allah est Omniscient et Sage.

Mais quiconque commet une offense ou un péché, et en fait ensuite porter la responsabilité à un innocent, se charge d'une calomnie et d'un péché manifeste.

Le but des enseignements divins est de guider les gens à prendre les bonnes décisions en toute situation, afin qu'ils utilisent à bon escient chaque bénédiction qui leur a été accordée. Cela mènera à la paix de l'esprit dans les deux mondes, en atteignant un état mental et physique équilibré et en plaçant correctement chaque chose et chaque personne dans sa vie, tout en se préparant adéquatement à rendre des comptes au Jour du Jugement. Chapitre 4 An Nisa, verset 105 :

« Certes, Nous t'avons révélé, [Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], le Livre afin que tu juges entre les gens d'après ce qu'Allah t'a montré... »

De plus, les enseignements divins contiennent des lois et la sagesse nécessaire pour les appliquer correctement afin que la justice et la paix règnent au sein de la société. Allah, le Très-Haut, étant le seul à connaître toute chose, est le seul à pouvoir fournir cette orientation qui mène à la paix dans la vie de l' individu et dans la société en général. Tous les codes de conduite créés par l'homme ne parviendront jamais à cet objectif, faute de connaissances, d'expérience, de prévoyance et de préjugés.

Par conséquent, chacun doit adopter et mettre en pratique les enseignements de l'islam pour son propre bien, même lorsque ces enseignements entrent en conflit avec ses désirs personnels. Il doit se comporter comme un patient prudent qui suit les conseils de son médecin, conscient que c'est dans son intérêt, malgré les inconvénients de certains médicaments et d'un régime alimentaire strict. Tout comme ce patient perspicace peut améliorer son bien-être mental et physique, il en va de même pour celui qui accepte et pratique les principes de

l'islam. Si de nombreux patients ne saisissent pas le raisonnement scientifique qui sous-tend les traitements prescrits et placent donc leur confiance en leur médecin, Allah, le Très-Haut , encourage chacun à méditer sur les enseignements de l'islam afin d'en reconnaître l'impact positif sur sa vie. Il n'exige pas une foi aveugle en ces enseignements ; Il désire plutôt que chacun en discerne la validité grâce à des preuves évidentes. Cela nécessite cependant un esprit ouvert et impartial lorsqu'on aborde les enseignements de l'islam. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin ; j'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

De plus, comme Allah, l'Exalté, est le seul maître des coeurs spirituels des gens, la demeure de la paix intérieure, Il décide seul qui l'obtient et qui l'ignore. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

Et il est clair qu'Allah, l'Exalté, n'accordera la paix de l'esprit qu'à ceux qui utilisent correctement les bénédictions qu'Il leur a accordées.

Chapitre 4 An Nisa, verset 105 :

« Certes, Nous t'avons révélé, [Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], le Livre afin que tu juges entre les gens d'après ce qu'Allah t'a montré... »

Ce verset indique que celui qui étudie et met en pratique sincèrement les enseignements de l'islam acquiert une compréhension profonde, grâce à laquelle Allah, le Très-Haut, lui révèle la réalité des différentes situations afin qu'il puisse faire les bons choix et atteindre la paix intérieure. En revanche, celui qui ignore les enseignements de l'islam devient aveugle intérieurement et, par conséquent, incapable de voir et de déterminer le bon choix à faire dans chaque situation matérielle ou religieuse à laquelle il est confronté. Cette attitude le conduit à faire de mauvais choix, ce qui l'empêche d'atteindre la paix intérieure.

Allah, le Très-Haut, met ensuite en garde les musulmans, par l'intermédiaire du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), contre toute transgression des enseignements de l'islam au nom de la satisfaction des gens et de l'acquisition de biens matériels, tels que la richesse, car cela les empêcherait d'atteindre la paix intérieure. Chapitre 4 An Nisa, verset 105 :

« ...Et ne sois pas un avocat pour le trompeur. »

Un musulman doit toujours se rappeler que plaire aux autres tout en désobéissant à Allah, le Très-Haut, l'amènera à faire un mauvais usage

des bienfaits qui lui ont été accordés. Cela le conduira à un état mental et physique déséquilibré, l'amènera à tout perdre et à égarer les autres dans sa vie, l'empêchant ainsi de se préparer adéquatement à rendre des comptes au Jour du Jugement. Par conséquent, plaire aux autres tout en désobéissant à Allah, le Très-Haut, ne mène qu'à des ennuis, du stress et des difficultés dans les deux mondes. De plus, les gens ne le protégeront pas du châtiment d'Allah, le Très-Haut. En revanche, si l'on obéit à Allah, le Très-Haut, même si cela conduit à déplaire aux autres, Allah, le Très-Haut, le protégera des effets négatifs des autres, par la paix de l'esprit, même si cette protection n'est pas évidente. De plus, comme il est presque impossible de plaire aux autres, celui qui agit pour plaire aux autres tout en désobéissant à Allah, le Très-Haut, ne plaira inévitablement ni à Allah, le Très-Haut, ni aux autres. Enfin, il est important de rappeler que celui qui agit pour plaire aux autres n'obtiendra aucune récompense d'Allah, le Très-Haut, même s'il accomplit une bonne action. Ceci est mis en garde dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Chapitre 4 An Nisa, verset 105 :

« ...Et ne sois pas un avocat pour le trompeur. »

Il faut éviter cette situation en adoptant de bonnes relations. Selon un hadith rapporté dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833, il est dit qu'un musulman a tendance à imiter le mode de vie de ses compagnons. Cela indique que les individus peuvent inconsciemment adopter les traits, positifs ou négatifs, de leur entourage. Par conséquent, il est essentiel pour un musulman de rechercher la compagnie de personnes qui l'inspirent à adhérer aux commandements d'Allah, le Très-Haut, ce qui implique d'utiliser les bienfaits reçus conformément aux principes islamiques. Chapitre 4 An Nisa, verset 105 :

« ...Et ne sois pas un avocat pour le trompeur. »

Ce verset nous invite également à adopter un comportement correct envers nos compagnons, en les mettant en garde contre le mal et en leur conseillant de faire le bien. Malheureusement, par ignorance, beaucoup ont mal compris la définition d'un bon compagnon, comme un parent ou un ami. Ils croient qu'un bon compagnon réconforte et soutient aveuglément leur compagnon en toute situation, même lorsqu'il a tort. Ils croient que critiquer de manière constructive leur compagnon est contraire à la définition d'un bon compagnon et, par conséquent, ils n'approuvent que tout ce qu'il fait et dit, même lorsqu'il a tort. Il faut éviter cette attitude ignorante, car un bon compagnon est celui qui désire que son compagnon atteigne la paix intérieure. Cela n'est possible qu'en le mettant en garde contre le mal et en lui conseillant de faire le bien, afin qu'il utilise correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, conformément aux enseignements de l'islam. Par conséquent, il faut s'efforcer d'être un bon compagnon pour les autres, même si ses actions, comme ses critiques constructives, contredisent les sentiments et les désirs de son compagnon. Celui qui adopte une mauvaise attitude verra sa relation devenir une source de problèmes dans les deux mondes, car ils se sont encouragés mutuellement à abuser des bienfaits qui leur avaient été accordés. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Chapitre 4 An Nisa, versets 105-106 :

« ...Et ne sois pas un défenseur du menteur. Et implore le pardon d'Allah... »

Il faut donc sincèrement se repentir d'avoir compromis sa foi pour plaire aux gens et d'avoir adopté de mauvaises compagnies, et plutôt s'efforcer d'utiliser correctement les bénédictions qui nous ont été accordées, comme indiqué dans les enseignements islamiques, et s'efforcer d'adopter de bonnes compagnies.

D'une manière générale, un repentir sincère exige un sentiment de culpabilité et une quête de pardon auprès d'Allah, le Très-Haut, ainsi que de toute personne lésée, à condition que cela n'entraîne pas de complications supplémentaires. Il est essentiel de s'engager sincèrement à ne pas répéter les mêmes transgressions ou des transgressions similaires et à rectifier tout droit violé envers Allah, le Très-Haut, et envers autrui. De plus, il faut adhérer systématiquement aux commandements d'Allah, le Très-Haut, en utilisant judicieusement les bienfaits qu'il nous a accordés, conformément aux principes islamiques.

Celui qui implore le pardon d'Allah, le Très-Haut, et corrige ainsi son comportement obtiendra le pardon et la miséricorde d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 4 An Nisa, verset 106 :

« Et implorez le pardon d'Allah. Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux. »

Comme le commandement de demander pardon s'adresse au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), même s'il était divinement protégé de commettre des péchés, il souligne encore plus l'importance d'un repentir sincère pour les musulmans.

De plus, celui qui adopte de mauvais compagnons cherchera inévitablement des excuses à sa mauvaise conduite et, s'il persiste dans cette attitude, il deviendra aveugle aux mauvaises actions de ses compagnons. Celui qui atteint ce niveau rejoindra inévitablement ses mauvais amis dans leurs mauvaises actions. Chapitre 4 An Nisa, verset 107 :

« Et ne discutez pas en faveur de ceux qui se trompent eux-mêmes. Allah n'aime pas le trompeur invétéré. »

Ce verset exhorte donc les musulmans à respecter les droits des autres et à ne placer leur loyauté qu'en Allah, le Très-Haut. Celui qui place sa loyauté en des personnes telles que sa famille et ses amis adoptera inévitablement cette attitude qui lui permettra d'excuser les mauvaises conduites de ses compagnons par loyauté aveugle envers eux. En revanche, celui qui n'est fidèle qu'à Allah, le Très-Haut, privilégiera Son obéissance à toute autre chose et, par conséquent, mettra en garde ses compagnons contre les mauvaises conduites, ne cherchera jamais

d'excuses pour leurs mauvaises actions et ne les soutiendra jamais dans leurs mauvaises actions. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ...Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à l'agression... »

Si l'on néglige de placer sa loyauté envers Allah, le Très-Haut, et reste fidèle aux autres, on soutiendra inévitablement les autres dans des actions mauvaises, adoptant ainsi un caractère maléfique. Cela l'amènera à faire un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés. Par conséquent, on obtiendra un état mental et physique déséquilibré et on égarera tout et tous dans sa vie. Cette personne ne bénéficiera donc ni de la miséricorde ni de la faveur d'Allah, le Très-Haut, ni dans ce monde ni dans l'au-delà. Chapitre 4 An Nisa, verset 107 :

« ...En vérité, Allah n'aime pas celui qui commet régulièrement des péchés et qui trompe. »

Il s'agit d'une personne qui adopte une attitude hypocrite, changeant son comportement selon ses interlocuteurs, au nom d'un gain matériel, comme le statut social. Chapitre 4 An Nisa, verset 108 :

« Ils cachent [leurs mauvaises intentions et leurs mauvaises actions] aux gens, mais ils ne peuvent pas les cacher à Allah... »

Mais comme Allah, le Très-Haut, connaît parfaitement leurs intentions, leurs paroles et leurs actes, Il les tiendra responsables dans les deux mondes et les exposera finalement, de sorte que ceux qu'ils cherchent à satisfaire par leur hypocrisie les détesteront. Chapitre 4 An Nisa, verset 108 :

« ...et Il est avec eux lorsqu'ils passent la nuit dans des choses dont Il n'agrée pas la parole. Et Allah est infiniment attentif à ce qu'ils font. »

Il faut donc éviter une attitude hypocrite, car elle mène à la disgrâce dans les deux mondes. En effet, celui qui adopte une attitude hypocrite ici-bas aura deux langues de feu dans l'au-delà. Un hadith retrouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4873, met en garde contre ce comportement. Il est donc essentiel de corriger son comportement afin d'atteindre la paix intérieure dans les deux mondes. Il est essentiel de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, le Très-Haut. Quiconque agit pour toute autre raison n'obtiendra aucune récompense d'Allah, le Très-Haut. Un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154 met en garde contre ce comportement. Il est essentiel de corriger son discours afin de ne dire que du bien ou de se taire. Il est essentiel de corriger ses actions afin d'utiliser correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, conformément aux enseignements islamiques. Cela lui permettra d'atteindre un état mental et physique équilibré et de placer correctement toute chose et toute personne dans sa vie, tout en se préparant adéquatement à rendre des comptes au

Jour du Jugement. Ce comportement conduira donc à la tranquillité d'esprit dans les deux mondes.

Chapitre 4 An Nisa, verset 108 :

« ...et Il est avec eux lorsqu'ils passent la nuit dans des choses dont Il n'agrée pas la parole. Et Allah est infiniment attentif à ce qu'ils font. »

Les paroles peuvent être classées en trois catégories distinctes. La première catégorie est celle des paroles nuisibles, qu'il convient d'éviter complètement. La deuxième catégorie est celle des paroles bénéfiques, qu'il convient d'exprimer au moment opportun. La troisième catégorie est celle des paroles vaines. Bien que ce type de paroles ne soit ni un péché ni une vertu, elles peuvent conduire à des paroles pécheresses, d'où la nécessité de les éviter également. De plus, les paroles vaines peuvent engendrer des regrets au Jour du Jugement, car on se souvient du temps et des occasions gaspillées en de telles paroles. Par conséquent, le musulman est encouragé à s'exprimer positivement ou à garder le silence. Ce conseil est corroboré par un hadith rapporté dans le Sahih Muslim, numéro 176.

Allah, le Très-Haut, rappelle ensuite aux gens d'éviter de soutenir les autres dans leurs mauvaises actions, car cela entraînerait des problèmes pour les deux parties, dans les deux mondes. Chapitre 4 An Nisa, verset 109 :

« Vous voilà, vous qui discutez en leur faveur dans la vie présente. Mais qui discutera pour eux auprès d'Allah au Jour de la Résurrection, ou qui sera alors leur représentant ? »

Le malfaiteur ne doit pas se laisser tromper par ceux qui le soutiennent en ce monde, car cela lui donnerait un faux sentiment de sécurité. Il ne trouvera ni sécurité ni soutien le Jour du Jugement, où il devra rendre des comptes pour ses intentions, ses paroles et ses actes. On observe souvent dans les sociétés du monde entier que des personnalités influentes, comme les hommes politiques, échappent à la justice en se faisant défendre par quelqu'un d'autre, les protégeant ainsi des conséquences de leurs actes. Ce comportement ne doit jamais tromper personne, car Allah, le Très-Haut, le punira un jour ou l'autre dans les deux mondes, à moins qu'il ne se repente sincèrement. Dans ce monde, ce malfaiteur fera inévitablement un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés. Cela entraînera un déséquilibre mental et physique, et le conduira à égarer tout et tous dans sa vie. Cela le conduira à une vie pleine de misère, de stress et de difficultés, même s'il jouit de quelques luxes terrestres. De plus, son attitude l'empêchera de se préparer adéquatement à sa responsabilité au Jour du Jugement. Par conséquent, le châtiment qui les attend dans l'au-delà sera bien pire et personne ne sera autorisé à plaider ou à intercéder en leur faveur. Chapitre 4 An Nisa, verset 109 :

« ... mais qui discutera pour eux avec Allah au Jour de la Résurrection, ou qui sera [alors] leur représentant ? »

En fait, comme cette personne a fait du tort à autrui, justice sera établie au Jour du Jugement. Le malfaiteur sera constraint de répercuter ses actes vertueux sur ses victimes et, si nécessaire, de porter les péchés de ces dernières jusqu'à ce que justice soit rendue. Cela pourrait finalement le conduire en Enfer. Cet avertissement est contenu dans un hadith rapporté dans le Sahih Muslim, numéro 6579.

Allah, l'Exalté, invite ensuite les gens à éviter les ennuis dans les deux mondes en se repenant sincèrement, car celui qui fait du tort aux autres sera jugé dans les deux mondes, même si cette justice ne lui est pas évidente dans ce monde, et celui qui viole les droits d'Allah, l'Exalté, en réalité ne fait du tort qu'à lui-même, car il est impossible de nuire à Allah, l'Exalté. Chapitre 4 An Nisa, verset 110 :

« Et quiconque fait du mal ou se fait du mal à lui-même, puis implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux. »

Le repentir sincère implique d'éprouver du remords et de rechercher activement le pardon d'Allah, le Très-Haut, et de toute personne lésée, à condition que cela n'entraîne pas de complications supplémentaires. Il est impératif de s'engager sincèrement à ne pas répéter les mêmes péchés ou des péchés comparables et à rectifier tout droit violé envers Allah, le Très-Haut, et envers autrui. De plus, il faut s'efforcer constamment d'obéir à Allah, le Très-Haut, en utilisant à bon escient les bienfaits qui lui sont accordés, conformément aux principes islamiques.

Allah, le Très-Haut, souligne ensuite que toute mauvaise action n'affecte que le coupable, même si cela ne lui paraît pas évident. Dans ce monde, les péchés d'une personne la déséquilibrent mentalement et physiquement et la conduisent à égarer tout et tous dans sa vie. Dans l'au-delà, les péchés d'une personne deviendront une source de damnation. Par conséquent, il ne faut pas se laisser tromper par les biens matériels obtenus en désobéissant à Allah, le Très-Haut, car ils ne seront qu'une source de stress pour elle dans les deux mondes, même si cela ne lui paraît pas évident. Chapitre 4 An Nisa, verset 111 :

« Et quiconque commet un péché ne le mérite que contre lui-même... »

Et chapitre 68 Al Qalam, verset 44 :

« ... Nous les mènerons progressivement [à la punition] là où ils ne savent pas. »

Comme Allah, le Très-Haut, connaît leurs intentions, leurs paroles et leurs actes, ils ne peuvent échapper aux conséquences de leurs mauvaises actions, ni ici-bas ni dans l'au-delà. Chapitre 4 An Nisa, verset 111 :

« ... Et Allah est Omniscient et Sage. »

Allah, le Très-Haut, met ensuite en garde contre le fait d'aggraver son péché en le rejetant sur les autres. Chapitre 4 An Nisa, verset 112 :

« Mais quiconque commet une offense ou un péché, et en fait ensuite porter la responsabilité à un innocent, se charge d'une calomnie et d'un péché manifeste. »

Ce phénomène se produit souvent dans les sociétés où les personnalités influentes sont protégées des conséquences de leurs mauvaises actions, et dans certains cas, ces conséquences sont reportées sur des innocents. Il ne faut jamais se laisser tromper par cette protection, car elle peut les sauver dans certains domaines, mais ils subiront les conséquences de leurs actes dans les deux mondes, même si cela ne leur est pas évident ici-bas. Comme nous l'avons vu précédemment, dans ce monde, chaque bienfait obtenu par leurs mauvaises actions deviendra pour eux une source de stress, de troubles et de souffrance. Par exemple, ces personnalités influentes mènent une vie très paranoïaque et craignent constamment d'être destituées de leur position de pouvoir et d'être tenues responsables de leurs actes par le peuple. Cette paranoïa les empêche d'atteindre la paix intérieure, même s'ils jouissent du luxe de ce monde. Mais ce qui les attend dans l'au-delà sera bien pire.

Plus de 500 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

500+ livres et livres audio en anglais GRATUITS / Buku Melayu / বাংলা বই / Libros En Español / Livres En Français / Libri Italiani / Deutsche Bücher / Livros Portugais :

<https://shaykhpod.com/books/>

Sites de sauvegarde pour les livres électroniques :

<https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>

<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>

<https://shaykhpod.weebly.com>

<https://archive.org/details/@shaykhpod>

YouTube : <https://www.youtube.com/@ShaykhPod/playlists>

Livres audio , blogs, infographies et podcasts : <https://shaykhpod.com/>

Autres médias ShaykhPod

Blogs quotidiens : www.ShaykhPod.com/Blogs

Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>

Photos : <https://shaykhpod.com/pics>

Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts>

PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman>

PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid>

Podcasts en ourdou : <https://shaykhpod.com/urdu-podcasts>

Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

Site de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio :
<https://archive.org/details/@shaykhpod>

